



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU MINISTÈRE DES ARMÉES
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

Paris, le 7 mai 2026

L'armée de l'Air et de l'Espace déploie une bulle de protection pour les cérémonies commémoratives du 8 mai à Paris

- **Un Dispositif particulier de sûreté aérienne (DPSA) sera déployé par l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) à l'occasion des cérémonies de commémoration du 8 mai 1945 à Paris (75), présidées par le Président de la République.**

Pour assurer la protection de l'événement dans et par les airs, l'AAE déploiera un DPSA constitué d'un avion de chasse Rafale, d'un hélicoptère Fennec en configuration tireur d'élite (TE) et d'un avion radar E3-F AWACS (pour Airborne Warning and Control System - système de détection et de commandement aéroporté) en alerte.

Des contrôleurs aériens assureront le suivi de la mission depuis le centre de détection et de contrôle de Cinq-Mars-La-Pile (37).

Un dispositif global de Lutte anti-drone aérien (LADA) au sol sera assuré par des aviateurs de l'escadron de défense sol-air « Sancerre ».

À propos de la DPSA :

En complément de la Posture permanente de sûreté aérienne (PPSA), l'AAE met en place des DPSA (aussi appelés « bulles de protection ») pour assurer la sécurité aérienne de manifestations présentant un caractère sensible : défilé militaire parisien du 14 Juillet, réunion de chefs d'États (G7, COP...), lancement depuis le Centre spatial guyanais, rencontres sportives internationales d'envergure... Le renforcement et la concentration des moyens de détection et d'intervention sont alors organisés pour interdire temporairement toute pénétration d'aéronefs dans un volume déterminé. Les dispositifs de lutte anti-drones déployés dans ce cadre sont généralement associés à ceux des forces de sécurité intérieure et/ou des autres armées. L'AAE assure alors l'intégration et la coordination de l'ensemble des systèmes ministériels mobilisés afin de garantir la sûreté aérienne jusqu'à la très basse couche. Les aviateurs assurent la protection d'une vingtaine d'événements en moyenne chaque année.

Contacts médias

Bureau presse du SIRPAAE

sirpaae.presse.fct@def.gouv.fr

09 88 68 16 50 / 49 / 48 / 47 / 46 / 59

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60 boulevard du général Martial Valin

2

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15